



TECHNICIEN(NE) EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Public

Titulaires d'un BEP Métiers de l'Électrotechnique ou de la maintenance.
Titulaires d'un BAC PRO Électrotechnique ou Maintenance.
Avoir une expérience significative en maintenance.

Objectifs

Être capable :

- de diagnostiquer un dysfonctionnement sur des équipements pluri-technologiques
- d'organiser une intervention de maintenance préventive ou curative
- de contrôler le bon fonctionnement d'une machine ou d'une installation
- de remplacer des pièces défectueuses
- d'intervenir sur un système automatisé pour ajuster un paramètre ou positionner un élément de l'installation
- après une intervention, de mettre en fonctionnement, régler, effectuer des essais et contrôler
- de transférer et capitaliser l'information
- de définir et de piloter une action de progrès, amélioration de processus.

Statut

Contrat de professionnalisation
Formation rémunérée selon le barème en vigueur

Alternance

1 semaine en centre de formation et
3 semaines en entreprise

Durée

12 mois maximum

Référentiel formation

- Méthodologie de la maintenance
- Gestion de maintenance
- Mécanique
- Électrotechnique
- Hydraulique
- Pneumatique
- Automatisme
- Électronique de puissance
- Sécurité électrique (habilitations)
- Intervention sur système

Aides financières

Contrat de professionnalisation

Prise en charge des frais de formation selon le barème de l'OPCA de l'entreprise
Une étude personnalisée de prix de revient peut être réalisée par votre OPCA

Période de professionnalisation

Prise en charge des frais de formation selon le barème de l'OPCA de l'entreprise

Validation

CQPI « Technicien en Maintenance Industrielle »